

Je rendrai une décision sur l'amendement plus tard, après réflexion.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je m'excuse de mes allées et venues à la Chambre, je pensais que, par suite d'un appel du ministre, le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Orange) essaierait d'avoir la parole. Je n'ai pas l'intention de parler longuement du bill à l'étude. Tout d'abord, je tiens à dire que je souscris tout à fait aux affirmations du député du Yukon (M. Nielsen) à cet égard, même si le député et moi différons d'opinion au sujet d'un certain festival du Klondike. Comme représentant de la ville d'Edmonton et de la province d'Alberta, je comprends le problème que le député du Yukon a exposé avec beaucoup d'éloquence au sujet de l'administration du Yukon et des aspirations de ses citoyens en ce qui concerne leur droit de diriger leurs affaires.

Sans répéter ce que le député a dit, je crois qu'un certain nombre de points devraient être étudiés. Je n'ai pas l'intention de blesser le ministre ou ceux qui sont chargés de l'administration des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon—le ministre pourra me reprendre si je me trompe—mais je crois que j'ai connu les Territoires du Nord-Ouest bien longtemps avant que lui-même et le député des Territoires du Nord-Ouest s'y rendent. Même dans ces années d'avant-guerre, on estimait qu'Ottawa était tellement éloigné et adoptait une attitude tellement paternelle qu'il commettait inévitablement des erreurs.

Une voix: Pourquoi avait-on adopté cette attitude?

L'hon. M. Lambert: Je l'ignore. Je ne veux blesser personne, mais il en était ainsi. J'ai constaté que la même attitude existe parmi les habitants des Territoires du Nord-Ouest qui viennent à Edmonton et j'ai constaté la même chose lorsque je me suis rendu au Yukon. Je m'en suis aperçu en outre, lorsque des gens du Yukon sont venus à Edmonton.

La population de ces Territoires est mécontente d'une administration trop centralisée. Nous, de l'Alberta, en avons le vif sentiment lorsqu'il s'agit des parcs nationaux. Je n'en dirai pas davantage à ce sujet. Le ministre sait qu'à l'instar de la majeure partie de la population de l'Alberta, je ne suis pas d'accord

[M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret).]

avec lui ou ses fonctionnaires à propos de la politique en matière de parcs. C'est à cause du paternalisme à distance du gouvernement, qui semble sans doute satisfaisant et méthodique aux initiés, mais irritant et répréhensible aux autres, que visent les décisions.

Comme le député du Yukon l'a signalé, il ne s'agit pas de réclamer l'autonomie. Notre attitude est mûrement réfléchie. A notre époque, une décentralisation poussée s'impose. Nous ne sommes plus à l'époque où le seul moyen de communication avec le Yukon était de voyager par chemin de fer jusqu'à Vancouver et de prendre ensuite le bateau jusqu'à Skagway. Il n'y avait pas alors de contacts immédiats. On peut maintenant se rendre rapidement par avion dans ces territoires. Les moyens de communication électroniques sont encore plus rapides. Il y a de nombreux points de ce projet de loi que je voudrais personnellement contester et j'appuie la requête du député du Yukon qui a demandé que cette affaire soit déferée au comité.

Par ce moyen, des instances appropriées pourraient être présentées et les membres du conseil et la population qu'ils représentent pourraient surtout se faire entendre à l'égard de cette mesure. Certains diront peut-être: «Nous allons inclure ces amendements et voir ce qui se passe. Nous déciderons peut-être ensuite de modifier la loi.» Je leur répondrai que le ministre vient justement de toucher à la loi. Il a présenté un certain nombre d'amendements qui attendaient depuis longtemps, simplement parce qu'on ne jugeait pas à propos de toucher à la loi. Je connais suffisamment l'administration à cet égard pour me rendre compte qu'on hésite toujours à toucher à une loi et qu'il faut une raison astreignante pour le faire. Donc, ne disons pas que nous toucherons à la loi, sous peu, pour y ajouter un détail qui a pu être oublié ou y supprimer un élément insatisfaisant. Ce serait se bercer d'illusions. Faisons examiner la question par le comité qui pourra entendre des instances. Si c'est là le désir du conseil et des habitants du Yukon, pourquoi adopter ce bill à la six-quatre-deux, sans le faire examiner par le comité? Sur ce, monsieur l'Orateur, j'appuie l'esprit de l'amendement.